

Lettre d'information SSO II/20

Berne, le 18 décembre 2020



Contenu :

1. Deux succès en votation importants pour la SSO	2
2. Plate-forme de discussion sur les questions de politique de sécurité	2
3. Graves inquiétudes pour l'alimentation en effectifs de l'armée	2
4. La SSO renforce ses structures	2
5. Assemblée des délégués 2021 (AD SSO 2021) et succession à la présidence de la SSO.....	3
6. Dates à inscrire à l'agenda et remerciements	3

Voici notre seconde lettre d'information de 2020. Merci de la diffuser au sein des membres de vos comités et sociétés respectifs, ainsi que dans tous les cercles intéressés.

Avec tous nos remerciements anticipés !

1. Deux succès en votation importants pour la SSO

Grâce, notamment, aux efforts résolus des sections de la SSO dans les points d'appui cantonaux, ainsi que de la direction de la SSO au sein du comité national, le peuple suisse a dit oui le 27 septembre 2020 à l'acquisition de nouveaux avions de combat et au principe que la Suisse continue d'assurer elle-même la protection de son espace aérien durant les quarante prochaines années au moins. Cela signifie que le processus d'évaluation des quatre avions en lice se poursuit comme prévu, pour que le Conseil fédéral puisse décider du type, normalement en mai 2021. Le SSO accompagnera activement le processus de décision, indépendamment des manœuvres perturbatrices que la gauche et les opposants à l'armée ont déjà déclenchées.

La SSO se félicite également du net rejet par la population suisse le 29 novembre 2020 de l'initiative du Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) visant à interdire le financement des producteurs de matériel de guerre. L'acceptation de cette initiative irréfléchie aurait été préjudiciable à la sécurité sociale, économique et militaire de la Suisse. La SSO et ses sections s'étaient donc prononcées unanimement contre cette initiative.

À nous maintenant de capitaliser sur ces deux campagnes de votation pour ancrer encore plus fermement dans la conscience collective les questions de sécurité et de l'armée.

2. Plate-forme de discussion sur les questions de politique de sécurité

Les deux campagnes de votation de 2020 ont mis en lumière le fait qu'un débat général est nécessaire sur ce qui constitue la sécurité pour la Suisse et sur le rôle de notre pays dans l'espace sécuritaire du continent européen, en particulier avec ses voisins de l'arc alpin. Il est donc primordial de mettre en place une plate-forme appropriée, réunissant tous les acteurs importants de la politique, de l'économie, de la société et de la milice, ainsi que de l'armée. La discussion qui y sera être lancée offrira également à la SSO et aux SCO ainsi qu'aux sociétés d'armes la possibilité de se profiler sur ces questions, afin de prendre influence dans la sensibilisation de la population sur les défis à relever à l'avenir en matière de politique de sécurité.

3. Graves inquiétudes pour l'alimentation en effectifs de l'armée

La SSO a toujours accompagné et soutenu avec bonne volonté la mise en œuvre du développement de l'armée (DEVA) depuis le 1^{er} janvier 2018. Elle a également toujours affirmé que le DEVA était dans l'ensemble sur la bonne voie, en l'état actuel des choses. Cependant, le rapport annuel 2019 du DDPS sur le DEVA indique que les objectifs en matière de personnel sont loin d'être atteints en vue de 2022. C'est inacceptable. Le SSO exige que des mesures immédiates et efficaces soient enfin mises en œuvre rapidement pour remédier aux lacunes en effectifs. Les propositions sont depuis longtemps sur la table du DDPS. Il faut maintenant agir ! Et d'autant plus après le refus du Parlement le 19 juin 2020 de procéder à une révision de la loi sur le service civil. Pour la SSO, cette question demeure centrale, aujourd'hui comme demain, car elle concerne l'avenir à moyen et long termes de notre armée de milice.

4. La SSO renforce ses structures

Le comité de la SSO renforce ses structures pour faire face aux défis futurs en matière de politiques de sécurité et d'armée. À cette fin, trois nouveaux domaines sont créés. D'abord le domaine *Relations avec les sections de la SSO*, dirigé par le nouveau vice-président de la SSO, le lieutenant-colonel Dominik Riner, qui a pour mission de renforcer et d'étendre la collaboration entre la SSO et ses sections – SCO et sociétés d'armes. Ensuite, le domaine *Centre de compétence milice et volonté de défense*, dirigé par le colonel EMG Laurent Ducrest, qui a pour mandat de rassembler le savoir-faire et les préparatifs conceptuels en vue de futures votations sur la politique de sécurité et l'armée, cela en coordination avec les partenaires économiques et politiques ainsi que d'autres partenaires majeurs. Enfin, le domaine *Les femmes et l'armée* qui revêt également une importance particulière. Responsable du projet *Armée et intégration des femmes*, madame le major Tamara Moser y étudiera les perspectives et les mesures à prendre pour la promotion des femmes, leur recrutement en plus grand nombre, la diversité et l'égalité des genres au sein de l'armée.

5. Assemblée des délégués 2021 (AD SSO 2021) et succession à la présidence de la SSO

Le comité de la SSO décidera en janvier 2021 si l'AD SSO 2021 prévue le 13 mars prochain à Delémont JU pourra effectivement avoir lieu ou si elle doit être reportée. Le président actuel de SSO ayant atteint la durée statutaire maximale de cinq ans, l'AD SSO 2021 désignera son successeur. Lors de sa réunion du 7 décembre 2020 à Olten SO, le comité de la SSO a auditionné les trois can-

didats suivants (par ordre alphabétique) : messieurs les colonel Roger Haupt, Savièse VS – président de la Société des officiers du Valais romand, Oliver Klemenz, Einsiedeln SZ – président de la Société schwytoise des officiers [jusqu'en 2019] – et Dominik Knill, Frauenfeld TG – président de la Société thurgovienne des officiers). Le comité de la SSO a pu se faire une idée des forces et faiblesses des candidatures sur la base des critères spécifiés ; toutes trois sont valables et restent en lice. Une nouvelle audition basée sur les mêmes critères se tiendra lors de la Conférence des présidents SSO I/2021, le 30 janvier 2021. Objectif : parvenir à une décision préliminaire commune aux présidents des SCO et sociétés d'armes sur une proposition de candidature, unique dans la mesure du possible.

6. Dates à inscrire à l'agenda en 2021 et remerciements

Le comité de la SSO attire votre attention sur les événements internes suivants :

- 30 janvier 2021 : *Conférence des présidents SSO I/21 à Berne (prévue)*
- 08 février 2021 : *Séance du comité de la SSO I/21 à Berne (prévue)*
- 13 mars 2021 : *Assemblée des délégués de la SSO à Delémont (prévue)*

Je saisis l'occasion de cette lettre d'information de conclusion d'une année 2020 extrêmement gratifiante pour la SSO pour exprimer mes sincères remerciements au comité de la SSO ainsi qu'à tous les présidents et comités des sociétés cantonales d'officiers et des sociétés d'armes pour leur immense engagement et leurs remarquables contributions en faveur de notre armée de milice et de la sécurité de notre pays. Cela en valait la peine, bravo !

L'ensemble du comité et le secrétariat général de la SSO vous souhaitent à toutes et tous, ainsi qu'à vos proches, un joyeux Noël et vous présentent leurs meilleurs vœux pour une année 2021 placée sous les signes de la chance, de la réussite et, surtout, de la santé.

Je vous adresse mes cordiales salutations



Colonel EMG Stefan Holenstein, président de la SSO

Contacts

Colonel EMG Stefan Holenstein, président,	+41 79 241 59 57
Colonel Stefano Giedemann, vice-président	+41 79 239 58 82
Colonel Gianni Bernasconi, vice-président	+41 79 636 22 90
Lieutenant-colonel Dominik Riner, vice-président	+41 79 665 46 16

La SSO

La SSO est l'organisation faitière des sociétés d'officiers. Elle a pour but :

- le maintien et le développement d'une politique de sécurité moderne crédible, fondée sur une armée de milice forte, dont les moyens correspondent aux performances attendues ;
 - la défense des intérêts des officiers dans le cadre de la politique de sécurité suisse ;
 - l'entretien des relations avec les autorités nationales et internationales, ainsi que d'autres organisations de milice ;
 - la coordination et le soutien aux sections SSO, leurs sous-sections et leurs membres ;
 - de renforcer le système de milice en gardant l'obligation générale de servir.
-